VD : discipline à gauche, débandade à droite : une brève analyse du premier tour de l'élection du Conseil d'État

Autor(en): **Jaggi, Yvette**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **- (2017)**

Heft 2163

PDF erstellt am: **24.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1014301

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

VD: discipline à gauche, débandade à droite

Une brève analyse du premier tour de l'élection du Conseil d'Etat

Yvette Jaggi - 30 avril 2017 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/31450

Les élections vaudoises au Conseil d'Etat ont vu cinq sortants sur cinq élus au premier tour: trois PLR et deux socialistes. Il reste trois candidats sérieux pour le second tour: une Verte sortante, une socialiste et un UDC (dans l'ordre d'arrivée). Une configuration plutôt favorable à la gauche: militants verts et socialistes participeront au scrutin et contribueront à élire leur allié alors que l'UDC solitaire risque de faire les frais d'une certaine désaffection de la part des libéraux-radicaux.

Une analyse que confirment les résultats détaillés du premier tour. En se basant uniquement sur les résultats obtenus sur les listes de partis alliés présentant les mêmes candidats sur chacune des deux listes (socialistes et Verts d'un côté, PLR et UDC de l'autre), on constate une forte différence de confiance entre lesdits alliés.

Ainsi entre le socialiste obtenant le plus de suffrages sur les listes de son parti (Pierre-Yves Maillard) et l'alliée verte, on constate une différence de 1'023 voix ou 2,5%; réciproquement, la seule verte figurant sur la liste de son parti (Béatrice Métraux) obtient 445 voix ou 2,65% de plus que la socialiste qui en compte le moins (Cesla Amarelle). On constate donc des votes très groupés entre alliés à gauche.

On ne peut pas en dire autant à droite où le PLR Pascal Broulis obtient sur les listes de son parti 5'692 voix ou 15,09% de plus que son allié UDC Jacques Nicolet. Sur les listes de son propre parti, ce dernier gagne 999 voix ou 4,2% sur la PLR Jacqueline de Quattro.

Ce n'est donc qu'au prix d'une forte et improbable mobilisation libérale-radicale que la droite pourrait reprendre la majorité au Conseil d'Etat dans trois semaines.

Développement durable: revenir aux fondamentaux

Vingt-cinq ans après le Sommet de la Terre, vers une économie de la durabilité (1/2)

René Longet - 28 avril 2017 - URL: https://www.domainepublic.ch/articles/31431

Dans quelques semaines, cela fera 25 ans que s'est tenu le Sommet de la Terre de Rio de Janeiro, un des plus vastes rassemblements que l'ONU ait organisé. C'est là qu'a été mise en musique la notion de développement durable conçue cinq ans auparavant par la Commission des Nations Unies sur l'environnement et le développement, dite Commission Brundtland, du nom de sa présidente.

Parmi les engagements pris, on peut relever bien sûr les textes officiels âprement négociés, comme l'Agenda 21 (programme pour le 21e siècle), les 27 principes de Rio ou encore les accords sur la biodiversité et le climat, ouverts à la signature à cette occasion. Mais aussi les déclarations de parties prenantes, ainsi que d'organisations économiques, en particulier à l'appel de l'industriel suisse Stefan Schmidheiny.